



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission Développement et Animation des nouvelles Pratiques

Commission vétérans

Réunion du 27 juin 2024 avec les représentants des clubs

Présents : Hervé SIVY, Claude GONNIN, Stéphane PENNO et Max GOUES.

Excusés : Jean LE VIOL et Renaud FAROU (CTD).

Lieu : club-house du complexe sportif de Trémaïdic à Plouzané

Début de réunion : 18h15.

Remerciements au club du Plouzané AC et à Stéphane Penno pour l'accueil et la mise à disposition du club-house du club.

14 clubs sont représentés. Le fichier des coordonnées des responsables d'équipes est mis à jour.

En introduction, Hervé Sivy annonce la création d'une équipe vétérans pour l'US Plougonvelin à compter de la saison 2024/2025. Cette future équipe est représentée en réunion par Mathieu Bervas. En séance, certains responsables équipes vétérans ont annoncé que le RC Loperhet constituera également une équipe vétérans. Max Gouès rappelle que ce club n'a pas effectué de demande officielle vers le district et que la date de dépôt des candidatures est arrêtée au 31 août 2024. Cependant, il précise que cette échéance peut être repoussée, au besoin, pour les équipes vétérans et loisirs.

Certains clubs annoncent des difficultés à maintenir une équipe vétérans la saison prochaine en raison d'effectifs réduits, notamment Saint-Renan, La Forest-Landerneau et Ploudalmézeau. Il est cependant rappelé que des ententes peuvent être constituées entre plusieurs clubs pour engager une équipe. Dans ces cas, une déclaration d'entente est à effectuer via Footclubs (voir procédure sur le site du district onglet documents-compétitions-saison 2023/2024-seniors).

Une des raisons de ce constat est la captation des effectifs par les équipes loisirs.

1/ Ressenti sur la saison 2023/2024 :

Mickaël Ginet (ES Guisseny) mentionne la difficulté de maintenir les matchs en période de vacances scolaires. Il est donc proposé de ne pas effectuer de matchs vétérans durant ces périodes sauf la Toussaint (moins impacté par les départs en congés) et le prochain calendrier prendra en compte ce paramètre et évitera autant que faire se peut de constituer de longue période d'arrêt (plus de deux semaines de pause) afin de ne pas démobiliser la motivation des joueurs nonobstant la trêve hivernale.



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Plusieurs responsables d'équipes évoquent la difficulté à maintenir des effectifs constants chaque vendredi soir, certains joueurs se présentant à la carte selon l'adversaire ou le lieu de rencontre. Cette tendance de « joueur/consommateur » est malheureusement le reflet de notre société et il faudra composer avec cette nouvelle donnée.

2/ Contrôle des licences :

Il est rappelé de l'impérieuse nécessité de mettre sur la feuille de match, l'intégralité des effectifs présents lors de la rencontre. Seuls les licenciés inscrits sur la feuille de match peuvent participer à la rencontre. Certaines dérives, comme ne pas mentionner quelques joueurs, pourraient avoir des conséquences juridiques en cas de blessure par un joueur « non inscrit et/ou non licencié ».

3/ Règlement :

Le règlement de la saison 2023/2024 est reconduit pour la saison prochaine sauf les articles 2 et 2bis qui feront l'objet d'une clarification pour éviter toutes interprétations. Une proposition sera présentée à la prochaine réunion vétérans.

4/ Arbitrage :

Il est rappelé l'impérieuse nécessité de respecter l'arbitre, acteur principal d'une rencontre. Tout comportement déviant comme des contestations permanentes des décisions arbitrales finit par pourrir l'ambiance d'un match qui se veut tout d'abord être un jeu et un moment de détente.

5/ FMI :

En cas d'indisponibilité de la FMI, il faut impérativement rédiger une feuille de match version papier. Une fois remplie, celle-ci peut être transmise par mail au district en version numérisée. Toutes demandes, modifications, réclamations, confirmations de réserves doivent impérativement être transmises au district via les messageries officielles des clubs. Les mails en provenance d'une messagerie personnelle ne sont pas traités.

Fin de réunion à 19h45

Prochaine réunion le mercredi 28 août à 18h30 au club du FC Gouesnou (à confirmer) avec les représentants des clubs et pour ordre du jour la présentation du calendrier vétérans saison 2024/2025, la présentation du règlement vétérans saison 2024/2025 et notamment les articles 2 et 2bis et le tirage de la coupe vétérans.

Le Secrétaire de séance
Stéphane PENNO

Le Pilote de la réunion
Hervé SIVY

Le président de la commission DAP
Max GOUES